



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

## jeux olympiques

Question écrite n° 46784

### Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de M. le ministre de la jeunesse, des sports et de la vie associative sur la reconnaissance du ski nautique comme discipline olympique lors des prochaines olympiades. En effet, ce sport, très prisé par les jeunes à travers le monde et où notre pays bénéficie d'un champion émérite en la personne de P. Martin, se devait d'être reconnu comme une véritable discipline olympique à part entière. Il serait nécessaire que les pouvoirs publics et le Comité olympique français puissent coordonner leurs efforts pour obtenir rapidement cette reconnaissance avant Pékin 2008. Il lui demande donc ce qu'il compte entreprendre en ce sens.

### Texte de la réponse

La popularité internationale dont bénéficie la pratique du ski nautique, représentée au meilleur niveau par le champion français Patrice Martin, pendant de nombreuses années, pourrait en justifier la candidature au rang de discipline olympique. Conformément aux dispositions de la charte olympique, c'est au Comité international olympique qu'il revient de se prononcer sur le principe de l'admission d'une discipline nouvelle au programme des jeux Olympiques, en fonction de critères objectifs reposant pour l'essentiel sur l'audience de la pratique concernée au niveau international. La commission exécutive du Comité international olympique n'a pas décidé l'admission de nouvelles disciplines sportives pour l'olympiade qui précède l'organisation des jeux Olympiques d'été de 2008 à Pékin. Il appartiendra à la Fédération internationale de ski nautique d'apprécier l'opportunité de présenter, auprès du Comité international olympique, la candidature du ski nautique à l'inscription au programme des jeux Olympiques d'été de 2012 à Londres. En cette occurrence, le ministre de la jeunesse, des sports et de la vie associative se montrerait d'autant plus attentif à la suite réservée à cette démarche que celle-ci serait de nature à conforter la présence française sur la scène sportive internationale, en raison de la tradition d'excellence illustrée de longue date par les skieurs nautiques français.

### Données clés

**Auteur :** [M. Éric Raoult](#)

**Circonscription :** Seine-Saint-Denis (12<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 46784

**Rubrique :** Sports

**Ministère interrogé :** jeunesse et sports

**Ministère attributaire :** jeunesse et sports

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 21 septembre 2004, page 7248

**Réponse publiée le :** 30 mai 2006, page 5695